

PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DE L'ÉNERGIE
SIÈGE SOCIAL : SHAWINIGAN
COMTÉS DE LAVIOLETTE, MASKINONGÉ,
PORTNEUF ET SAINT-MAURICE

À une séance ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire de l'Énergie, tenue le mardi 16 mai 2000 à 19 h 35, au centre administratif à Shawinigan, sont présents sous la présidence de monsieur Jean-Yves Laforest, les membres suivants :

Madame Nicole B.-Girard	Madame Johanne H.-Brousseau
Monsieur Claude Béland	Monsieur Réjean Langlois
Madame Marie-Josée Bergeron	Monsieur Steve Martin
Madame Carole Boisclair	Madame Nicole Périgny
Madame Danielle Bolduc	Monsieur Maurice Poudrier
Monsieur Mario Champagne	Monsieur Grégoire Rompré
Madame France Désaulniers	Madame Diane Samson
Monsieur Réjean Gélinas	Monsieur Yves Tousignant
Monsieur René Gélinas	

AINSI QUE madame Louise Piché et monsieur Réal Julien, commissaires représentants du comité de parents.

PARTICIPE à cette séance, le directeur général monsieur Jean Lavoie. Monsieur Jean-Pierre Hogue, directeur général adjoint, assiste à cette séance.

SONT AUSSI PRÉSENTS, les membres du personnel cadre suivant :

Me Serge Carpentier	Secrétaire général et directeur des Services de l'informatique
Monsieur Denis Émond	Directeur des Services des ressources humaines
Monsieur Pierre Larose	Directeur des Services complémentaires
Monsieur Jean-Guy Trépanier	Directeur des Services des ressources matérielles
Monsieur Claude Vincent	Directeur des Services des ressources financières
Monsieur Réjean St-Arnaud	Directeur du Carrefour formation Mauricie

Dans l'assistance, la présence de quatre personnes est constatée.

Ayant quorum, monsieur le président Jean-Yves Laforest ouvre la séance.

Président

Au début de la séance, il est procédé à l'assermentation de monsieur Réjean Langlois, commissaire élu suite à l'élection partielle tenue le 7 mai 2000 pour la circonscription électorale no 14. De même, monsieur Réal Julien est assermenté, ce dernier ayant été élu par le comité de parents pour le poste de commissaire représentant du comité de parents pour l'ordre d'enseignement primaire.

Par la suite, les membres du conseil des commissaires procèdent successivement à l'adoption de l'ordre du jour de la présente séance et d'un procès-verbal d'une séance ordinaire du conseil des commissaires.

Adoption de
l'ordre du jour

RÉSOLUTION 445 0500 : Madame la commissaire Nicole Périgny PROPOSE que l'ordre du jour décrit au document 0500-14 soit adopté en y ajoutant les articles suivants :

- 6.1 Appui au complexe culturel Félix-Leclerc
- 6.2 Rapport sur les frais chargés aux parents
- 6.3 Suivi à la résolution sur les services de garde durant la période estivale
- 6.4 Question sur le branchement Internet – Programme gouvernemental

QUE l'article 14.1 « Suivi au comité plénier du 28 mars 2000 » soit remplacé par : 14.1 « Conditions de départ du directeur général et mandat de négociation au président ».

QUE l'article 5.4 soit déplacé pour être considéré immédiatement après l'article 10.1.

Adopté unanimement

Adoption d'un
procès-verbal

RÉSOLUTION 446 0500 : Chaque membre présent du conseil des commissaires ayant reçu copie du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil des commissaires tenue le 2 mai 2000 au moins six heures avant le début de la présente séance, monsieur le commissaire René Gélinas PROPOSE que le secrétaire général soit dispensé de la lecture de ce procès-verbal;

QUE le procès-verbal de cette séance ordinaire, inscrit sur le document 0500-15, soit adopté tel que rédigé.

Adopté unanimement

Aucune intervention n'est faite à la période de questions réservée à l'assistance.

En étant après cela aux sujets relatifs à la direction générale, monsieur Jean Lavoie présente, pour fins d'adoption, le plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2000 – 2003, la liste des écoles et des centres 2000–2001 et les actes d'établissement des écoles 2000-2001.

Président

RÉSOLUTION 447 0500 :

CONSIDÉRANT, en référence à l'article 211 de la Loi sur l'instruction publique, qu'à chaque année, la commission scolaire établit un plan triennal de répartition et de destination de ses immeubles;

CONSIDÉRANT, par la suite et compte tenu de ce plan, que la commission scolaire détermine la liste de ses écoles et de ses centres de formation professionnelle ou d'éducation des adultes et leur délivre un acte d'établissement;

CONSIDÉRANT que les consultations requises préalablement à l'adoption du plan triennal de répartition et de destination des immeubles, de la liste des écoles et des centres ainsi que sur les actes d'établissement ont été faites;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Grégoire Rompré PROPOSE que soient adoptés les documents suivants :

- Plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2000-2001, 2001-2002 et 2002-2003 Document 0500-16
- Liste des écoles et des centres 2000-2001 Document 0500-17
- Actes d'établissement 2000-2001 des écoles et des centres Document 0500-18

Adopté unanimement

Poursuivant, les membres du conseil des commissaires désignent le délégué et le substitut à la Société Grics.

RÉSOLUTION 448 0500 :

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire de l'Énergie est membre de la Société de gestion du réseau informatique des commissions scolaires et que le contrat de participation stipule que la commission scolaire doit nommer un délégué officiel pour la représenter et agir en son nom;

Madame la commissaire Danielle Bolduc PROPOSE que monsieur Jean-Pierre Hogue soit nommé délégué officiel de la Commission scolaire de l'Énergie à toute Assemblée générale régulière ou spéciale de la Société Grics et y exerce tous les pouvoirs inhérents;

QU'en cas d'incapacité d'agir du délégué officiel, monsieur Serge Carpentier soit et est par la présente nommé délégué officiel substitut à toute Assemblée générale régulière ou spéciale de la Société Grics avec le même mandat;

QUE la présente résolution annule et remplace toute autre résolution ayant pour objet la nomination d'un délégué officiel à l'Assemblée générale de la Société Grics.

Adopté unanimement

Président

Secrétaire

Dans un autre ordre d'idées, monsieur le président Jean-Yves Laforest présente aux commissaires un compte rendu de la réunion du sous-comité sur la mise en place des conseils d'établissement. À cette occasion, monsieur Laforest explique notamment le plan d'action convenu avec les représentants des parents.

En étant ensuite aux sujets relatifs aux commissaires, monsieur Yves Tousignant demande à ce que la commission scolaire appuie le complexe culturel Félix-Leclerc dans le cadre, entre autres de la publicité de la programmation faite à l'école secondaire Champagnat. Sur ce, le directeur général monsieur Jean Lavoie mentionne qu'il n'y a évidemment pas de directive de la commission scolaire interdisant la collaboration avec les organismes culturels et qu'en matière de publicité à l'école, l'autonomie de la direction d'école s'exerce. Monsieur Lavoie ajoute qu'une démarche sera faite auprès des directions d'école sur ce sujet.

Poursuivant, monsieur le commissaire Yves Tousignant s'enquiert de la possibilité pour la commission scolaire de prendre entente avec les représentants du complexe culturel Félix-Leclerc pour l'obtention de coûts moindres pour les organismes scolaires. À ce sujet, monsieur Lavoie précise qu'une telle demande a déjà été présentée en ce sens aux responsables du complexe culturel et que ces derniers n'ont pas acceptée cette requête. Quant à la possibilité que la commission scolaire fournisse une aide financière directement en lien avec l'utilisation du complexe culturel, monsieur Lavoie signale qu'en tenant compte de l'aide financière déjà accordée à l'Harmonie avancée de l'école Champagnat, la commission scolaire n'est pas disposée à retenir cette approche.

Sur un autre sujet, la commissaire représentante du comité de parents, madame Louise Piché, demande si le rapport sur les frais chargés aux parents sera soumis bientôt à l'attention des commissaires. Monsieur Lavoie indique que ce rapport est en voie d'être complété et qu'il sera présenté lors de la prochaine séance.

Le commissaire représentant du comité de parents, monsieur Réal Julien, s'enquiert ensuite du suivi apporté par la commission scolaire à la résolution adoptée par le comité de parents sur les services de garde durant la période estivale. Monsieur le président Jean-Yves Laforest mentionne qu'il n'y a pas de développement comme tel dans ce dossier.

Monsieur le commissaire Maurice Poudrier porte à l'attention des commissaires le dossier du branchement à Internet pour les familles défavorisées dans le cadre du programme mis sur pied par le gouvernement du Québec. Monsieur Poudrier suggère que la commission scolaire facilite l'accessibilité à Internet à ces familles en mettant à leur disponibilité les laboratoires des écoles. Il est alors précisé l'existence d'un programme du gouvernement fédéral permettant la création de centre d'accès communautaire à Internet dans le sens indiqué par monsieur Poudrier. Plusieurs de ces centres sont existants sur le territoire de la commission scolaire.

Président

Les membres du conseil des commissaires considèrent ensuite les sujets relatifs aux Services de l'enseignement. En l'absence de monsieur Claude Rousseau, le directeur général monsieur Jean Lavoie présente les résultats des élèves aux épreuves uniques du MEQ de juin 1999. Au terme de cette présentation, une résolution de félicitations est adoptée.

Résultats du MEQ
juin 1999

RÉSOLUTION 449 0500 : CONSIDÉRANT, en référence aux résultats aux épreuves uniques du MEQ de juin 1999, que la Commission scolaire de l'Énergie s'est classée au 5^e rang parmi toutes les commissions scolaires du Québec;

Monsieur le commissaire Jean-Yves Laforest PROPOSE que des félicitations soient adressées aux élèves, aux enseignants, aux directions d'écoles et aux intervenants impliqués dans l'accompagnement pédagogique pour leurs efforts et leur persévérance dans la recherche de l'excellence.

Adopté unanimement

En étant après cela aux sujets relatifs aux Services de l'éducation des adultes et de la formation professionnelle, monsieur Jean-Pierre Hogue fait part aux commissaires de l'autorisation du MEQ pour que la commission scolaire offre le programme « Conduite de machines industrielles ». Il s'agit d'un programme permettant l'obtention d'un nouveau diplôme d'études professionnelles. Au terme des explications fournies par monsieur Hogue, il est procédé au dépôt d'un document sur ce dossier.

Diplôme d'études
professionnelles –
Conduite de
machines
industrielles

RÉSOLUTION 450 0500 : Monsieur le commissaire Réjean Gélinas PROPOSE que soit déposé le document 0500-19 relatif au diplôme d'études professionnelles – Conduite de machines industrielles.

Adopté unanimement

Les membres du conseil des commissaires considèrent ensuite les sujets relatifs aux Services des ressources humaines. Monsieur Denis Émond présente alors des recommandations pour des engagements, l'acceptation de démissions et l'affectation de personnel enseignant.

Après avoir reçu les renseignements requis, les résolutions ci-après décrites sont adoptées.

Engagement
technicien
informatique 35
heures

RÉSOLUTION 451 0500 : Monsieur le commissaire Steve Martin PROPOSE l'engagement de monsieur Luc Champagne dans un poste de technicien en informatique à 35 heures/semaine, et ce, à compter du 17 mai 2000.

Adopté unanimement

Président

Secrétaire

Engagement
technicien
informatique 25
heures

RÉSOLUTION 452 0500 : Madame la commissaire Nicole B.-Girard PROPOSE
l'engagement de monsieur Michel Lacombe dans un
poste de technicien en informatique à 25 heures/semaine, et ce, à compter du 23 mai 2000.

Adopté unanimement

Démissions

RÉSOLUTION 453 0500 : Madame la commissaire Johanne H.-Brousseau
PROPOSE d'accepter la démission du personnel
enseignant suivant :

Madame Yolande Cadorette Corbin	30 juin 2000
Madame Lise Laroche Lavoie	30 juin 2000
Monsieur Claude Lessard	30 juin 2000
Madame Gertrude Lagrange Bacon	30 juin 2000
Madame Denise Lajoie Rioux	30 juin 2000
Madame Marthe Desbiens	30 juin 2000
Monsieur André Boulanger	30 juin 2000
Madame Rose-Marie Savard	30 juin 2000
Monsieur Luc Gélinas	30 juin 2000
Madame Louise Boutet	30 juin 2000
Madame Noëlla Tessier	30 juin 2000
Madame Huguette Frenette	30 juin 2000
Monsieur Michel Bélanger	30 juin 2000
Madame Denise St-Amand	30 juin 2000
Madame Micheline Bélanger	30 juin 2000
Monsieur Gérald Deschesnes	30 juin 2000
Monsieur Roger Bordeleau	30 juin 2000
Monsieur Roger Huard	30 juin 2000
Monsieur Martin Vandal	30 juin 2000
Monsieur Laurent Cossette	30 juin 2000
Madame Danièle Lebrun Lamy	30 juin 2000
Monsieur Jacques Gélinas	30 juin 2000
Madame Lise Vallée	30 juin 2000
Madame Marcelle Fraser	30 juin 2000
Monsieur Raynald Désaulniers	30 juin 2000
Madame Denise Roy	30 juin 2000
Monsieur Roger Gendron	30 juin 2000
Monsieur Réjean Gagnon	30 juin 2000
Madame Lisette Paquin	30 juin 2000
Madame Louise Baril	30 juin 2000
Monsieur Pierre Vincent	30 juin 2000

Adopté unanimement

Président

Secrétaire

Mise en
disponibilité du
personnel
enseignant

RÉSOLUTION 454 0500 : Monsieur le commissaire Maurice Poudrier PROPOSE de mettre en disponibilité, à compter du 1^{er} juillet 2000, les enseignants(es) dont les noms suivent :

NOM	PRÉNOM	CHAMP DE RÉFÉRENCE
Lefebvre	Julie	Champ 06 Musique
Biron	Gisèle	Champ 06 Musique
Giroul	Fabienne	Champ 06 Musique

Adopté unanimement

Mutation du
personnel
enseignant

RÉSOLUTION 455 0500 : Madame la commissaire France Désaulniers PROPOSE de mettre en surplus d'affectation et verser au champ 21, à compter du 1^{er} juillet 2000, les enseignants(es) demeurés(es) au bassin d'affectation et de mutation, suite à l'application de la convention collective se rapportant au personnel enseignant :

NOM	PRÉNOM	CHAMP DE RÉFÉRENCE
Lessard Lampron	Louise	Champ 12, Français
Morel	Yvon	Champ 09, Éducation physique
Bourgoin	Danielle	Champ 08, Anglais
Descôteaux	Caroline	Champ 01, EHDAA

Adopté unanimement

En étant après cela aux sujets relatifs aux Services des ressources matérielles, monsieur Jean-Guy Trépanier présente un projet du budget d'investissement pour l'année scolaire 2000-2001. Au terme de cette présentation, il est procédé au dépôt du document.

Plan
d'investissement –
PCP – MAO,
2000-2001

RÉSOLUTION 456 0500 : Monsieur le commissaire Claude Béland PROPOSE que soit déposé le document 0500-20 relatif au plan d'investissement 2000-2001 pour le projet à caractère physique ainsi que le mobilier, appareillage et outillage.

Adopté unanimement

Poursuivant, le directeur général invite monsieur Claude Vincent à présenter le projet des règles de répartition des ressources financières dans le cadre du budget 2000-2001. Après avoir reçu les renseignements requis, la résolution ci-après décrite est adoptée.

Président

Secrétaire

RÉSOLUTION 457 0500 :

CONSIDÉRANT, en référence à l'article 275 de la Loi sur l'instruction publique, que la commission scolaire répartit entre ses écoles, ses centres de formation professionnelle et ses centres d'éducation des adultes, les subventions de fonctionnement allouées par le ministère de l'Éducation;

CONSIDÉRANT que la commission scolaire doit rendre public les objectifs et les principes de répartition des subventions, du produit de la taxe scolaire et des autres revenus entre ses établissements et les critères afférents à ces objectifs et principes, ainsi que les objectifs, les principes et les critères qui ont servi à déterminer le montant qu'elle retient pour ses besoins et ceux des comités de la commission scolaire;

CONSIDÉRANT que le projet des règles de répartition des ressources financières élaboré par le directeur général doit être soumis à la consultation des intervenants concernés;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Claude Béland PROPOSE que soit déposé le projet des règles de répartition des ressources financières dans le cadre du budget 2000-2001, et ce, tel que décrit au document 0500-21.

Adopté unanimement

Les commissaires prennent ensuite connaissance d'un compte rendu du comité consultatif du transport. En égard à ce document, les résolutions ci-après décrites sont adoptées.

RÉSOLUTION 458 0500 :

CONSIDÉRANT que la Corporation de Transport Adapté Mékinac a formé un comité ayant pour mandat d'élaborer un projet de transport en commun;

CONSIDÉRANT que cet organisme sollicite la commission scolaire pour la désignation de deux représentants pour siéger sur le comité précité;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Yves Tousignant PROPOSE que les personnes suivantes soient désignées pour représenter la Commission scolaire de l'Énergie au sein du comité formé par la Corporation de Transport Adapté Mékinac :

Monsieur Grégoire Rompré, commissaire
Madame Lucie P.-Bordeleau, régisseuse du transport

Adopté unanimement

Président

Secrétaire

RÉSOLUTION 459 0500 : Madame la commissaire Nicole Périgny PROPOSE
que soit déposé le document 0500-22 concernant le
compte rendu du comité consultatif de transport du 9 mai 2000.

Adopté unanimement

Les membres du conseil des commissaires considèrent à ce moment-ci un résumé de correspondance reçue en date des 11 et 16 mai 2000. En référence à ce dossier, les résolutions ci-après décrites sont adoptées.

RÉSOLUTION 460 0500 : CONSIDÉRANT, suite à la réception de l'enveloppe
budgétaire 2000-2001 du MEQ, que l'école Notre-
Dame-de-l'Assomption de Parent subit une coupure équivalente à un poste d'enseignant;

CONSIDÉRANT que cette coupure oblige l'école à
faire un regroupement à 3 niveaux et que ce regroupement est peu réalisable compte tenu
que la grande majorité des élèves, du primaire est en difficultés d'apprentissage, que la
clientèle est composée de doubleurs à plus ou moins 50%, taux beaucoup plus élevé que la
moyenne provinciale et que les élèves de 6^e année doivent avoir en enseignement de qualité
pour le passage au secondaire;

CONSIDÉRANT qu'il existe déjà des regroupements
dans les spécialités au primaire et dans plusieurs matières au secondaire;

CONSIDÉRANT que les statistiques de cette école
prouvent que 35% des élèves ont un an de plus de fréquentation que leur degré réel et que
16% des élèves ont plus de 2 ans de fréquentation scolaire que leur degré;

CONSIDÉRANT que le nombre d'élèves en difficultés
d'apprentissage, en déficit d'attention, en problèmes de langage ou autres, a augmenté au
préscolaire;

CONSIDÉRANT le manque de stimulation des enfants
qui arrivent à la maternelle compte tenu qu'il n'y a aucun service local de garderies,
d'activités ou d'ateliers culturels communautaires pour les enfants d'âge préscolaire;

CONSIDÉRANT que les parents de l'école Notre-
Dame-de-l'Assomption ont entrepris des démarches afin d'obtenir des services pour les
enfants de 4 ans;

CONSIDÉRANT que la situation géographique de
cette municipalité ne favorise pas l'offre de services comme cela existe dans d'autres
municipalités plus rapprochées des grands centres;

Président

Secrétaire

CONSIDÉRANT que les arguments apportés par les enseignants de cette école rejoignent ceux des parents qui s'opposent à des regroupements de plus de 2 niveaux;

CONSIDÉRANT que le comité de parents a entrepris des démarches afin qu'il y ait maintien de trois enseignants à l'école Notre-Dame-de-l'Assomption à Parent;

EN CONSÉQUENCE, madame la commissaire Marie-Josée Bergeron PROPOSE que la Commission scolaire de l'Énergie appuie les démarches du comité de parents;

QUE demande soit faite au ministère de l'Éducation d'un ajout à l'enveloppe budgétaire 2000-2001 afin de maintenir l'affectation de trois enseignants à l'école Notre-Dame-de-l'Assomption à Parent.

Adopté unanimement

Coût du diesel

RÉSOLUTION 461 0500 : CONSIDÉRANT que la hausse du prix du diesel vient affecter grandement les coûts d'opérations dans les options « Abattage et façonnage des bois », « Conduite de machinerie lourde en voirie forestière » et « Récolte de la matière ligneuse », lesquelles options sont offertes en formation professionnelle;

CONSIDÉRANT que le ministère de l'Éducation a révisé les taux pour les transporteurs scolaires et ses sous-contractants;

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire de l'Énergie désire maintenir une formation de qualité axée sur la réalité du marché du travail;

CONSIDÉRANT que la situation est exceptionnelle et vise seulement quelques commissions scolaires;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Yves Tousignant PROPOSE que demande soit faite au ministère de l'Éducation afin que soit appliquée une règle de révision des taux pour tenir compte du coût du carburant diesel requis dans le cadre des programmes de formation professionnelle.

Adopté unanimement

Utilisation
stationnement du
800 7^e Rue
Shawinigan-Sud –
Festival d'été de
Shawinigan-Sud

RÉSOLUTION 462 0500 : CONSIDÉRANT que le Festival d'été de Shawinigan-Sud a présenté une demande d'autorisation pour utiliser le stationnement de l'édifice situé au 800, 107^e Rue à Shawinigan-Sud;

CONSIDÉRANT que cette utilisation serait requise entre les 23 juin et 2 juillet 2000 et servirait aux véhicules récréatifs;

Président

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire René Gélinas PROPOSE que soit donnée suite à la demande du Festival d'été de Shawinigan-Sud.

Adopté unanimement

Dépôt d'un résumé
de correspondance
reçue

RÉSOLUTION 463 0500 : Monsieur le commissaire Grégoire Rompré PROPOSE que soit déposé un résumé de la correspondance reçue en date des 11 et 16 mai 2000, décrit sur le document 0500-23.

Adopté unanimement

Monsieur le commissaire Claude Béland a quitté la séance à 21 h 50.

Aucune intervention n'est faite à la seconde période de questions réservée à l'assistance.

À ce moment-ci, soit à 22 h, il est procédé à une suspension de la séance.

Suspension de la
séance

RÉSOLUTION 464 0500 : Monsieur le commissaire Jean-Yves Laforest PROPOSE que la présente séance du conseil des commissaires soit suspendue pour les fins d'une pause-santé.

Adopté unanimement

À 22 h 20, il est procédé à la réouverture.

Réouverture de la
séance

RÉSOLUTION 465 0500 : Monsieur le commissaire Jean-Yves Laforest PROPOSE que la séance du conseil des commissaires soit rouverte.

Adopté unanimement

En étant à l'article 14 de l'ordre du jour, des sujets sont considérés à huis clos.

Huis clos

RÉSOLUTION 466 0500 : Monsieur le commissaire Jean-Yves Laforest PROPOSE que soit décidé la tenue d'un huis clos de la séance du conseil des commissaires.

Adopté unanimement

À 23 h 20, il est procédé à la réouverture au public de la séance.

Président

Réouverture de la
séance

RÉSOLUTION 467 0500 : Monsieur le commissaire Jean-Yves Laforest
PROPOSE que la présente séance du conseil des
commissaires soit rouverte au public.

Adopté unanimement

À ce moment-ci, une modification est apportée à l'ordre du jour.

Modification de
l'ordre du jour

RÉSOLUTION 468 0500 : Madame la commissaire Nicole B.-Girard PROPOSE
que l'ordre du jour de la présente séance du conseil des
commissaires soit modifié par l'ajout de l'article suivant :

14.2 Conditions d'embauche du nouveau directeur général.

Adopté unanimement

Consécutivement, les résolutions ci-après décrites sont adoptées.

Conclusion
d'entente – Départ
de monsieur Jean
Lavoie

RÉSOLUTION 469 0500 : CONSIDÉRANT que le directeur général monsieur
Jean Lavoie prendra sa retraite;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de déterminer les
conditions de départ du directeur général;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire
Maurice Poudrier PROPOSE que soit autorisée la conclusion d'une entente avec monsieur
Jean Lavoie quant aux modalités de son départ à la retraite;

QUE le président monsieur Jean-Yves Laforest soit
autorisé à signer pour et au nom de la Commission scolaire de l'Énergie cette entente.

Adopté unanimement

Modalités de
contrat –
Nomination de
Jean-Pierre Hogue,
directeur général

RÉSOLUTION 470 0500 : CONSIDÉRANT que la Commission scolaire de
l'Énergie a, par la résolution 423 0500, déterminé que
les modalités afférentes à l'emploi de monsieur Jean-Pierre Hogue au poste de directeur
général soient précisées dans une entente entre la commission scolaire et celui-ci;

CONSIDÉRANT qu'un projet de contrat, élaboré à cet
effet, permettrait de conclure une entente entre la commission scolaire et monsieur Jean-
Pierre Hogue;

Président

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Réjean Langlois PROPOSE que soit accepté tel que présenté le contrat intervenu entre la Commission scolaire de l'Énergie et monsieur Jean-Pierre Hogue concernant la nomination de celui-ci au poste de directeur général de la commission scolaire.

QUE le président, monsieur Jean-Yves Laforest, soit autorisé à signer ce contrat pour et au nom de la Commission scolaire de l'Énergie.

Adopté unanimement

À ce moment-ci, soit à 23 h 25, il est procédé à un ajournement de la séance.

Ajournement de la
séance

RÉSOLUTION 471 0500 : Monsieur le commissaire Jean-Yves Laforest PROPOSE que la présente séance du conseil des commissaires soit ajournée au 30 mai 2000 à 19 h 30 au siège social de la commission scolaire.

Adopté unanimement

PRÉSIDENT

SECRÉTAIRE

Président

Secrétaire